



Déclaration Liminaire de la CGT Educ'Action au CTSD du Var le 6 Mai 2020

« L'école de la République est le bien commun de la Nation et de tous ses enfants ».

Quel beau projet n'est ce pas ?

Et pourtant, aujourd'hui, l'école est surtout en passe de devenir la garderie du MEDEF et les personnels de l'Education Nationale de simples pions soumis à des directives souvent contradictoires et qui peuvent changer du jour au lendemain.

Des personnels de l'Education Nationale et leurs représentants qui sont consultés au bon vouloir de l'administration et dans des délais arbitraires pour pouvoir suivre les directives d'un ministre et d'un gouvernement qui s'expriment essentiellement dans les médias .

Sur le fond, personne n'est dupe et personne ne pense que la lutte contre les inégalités sociales et le décrochage scolaire sont l'objectif réel de la réouverture des établissements scolaires le 11 mai.

Sur la forme depuis le 13 avril, une partie de ping pong se joue entre le gouvernement, les collectivités territoriales et les services de l'Education Nationale, laissant les personnels dans le stress et dans l'incertitude la plus totale, et contraint de s'adapter à une série d'injonctions contradictoires et de décisions locales parfois ubuesque :

Par exemple alors même que le Président Macron renvoyait aux communes la responsabilité de la réouverture des écoles, le préfet du Var envisage de remettre en question les arrêtés municipaux des communes du var qui ne souhaitent pas rouvrir les écoles !

Inversement dans d'autres communes on envisage de rouvrir les écoles alors qu'il n'y a pas les personnels municipaux suffisants pour effectuer le nettoyage et la désinfection des écoles selon les règles du protocole sanitaire comme à la Seyne sur Mer par exemple.

Dans certaines circonscriptions comme celle de Garéoult par exemple ce sont les IEN qui déclarent aux collègues qu'à partir du 11 Mai aucun droit de retrait ne sera admis , au mépris de toute la législation concernant la santé et la sécurité au travail !

Dans certaines écoles du département on a prévu d'effectuer une pré rentrée sur deux jours les 11 et 12 Mai conformément à la circulaire nationale, et dans le document préparatoire pour ce CTSD vous nous dites que la pré rentrée c'est le 11 Mai et la rentrée des élèves le 12...

Et que dire des collègues,

à Barjols par exemple la direction a effectué un sondage auprès des familles pour demander notamment, je cite : quelles sont selon vous les 3 priorités essentielles permettant de dire que les conditions sanitaires d'accueil des enfants dans l'établissement sont satisfaisantes ? Et les familles doivent choisir entre plusieurs propositions :

le port du masque, la désinfection des locaux, la mise à disposition de gel, la distanciation sociale, la mise à disposition de savon, la mise ne place d'un protocole lorsqu'un cas de covid 19 est identifié au collège...

Nous ne savions pas que les directives du protocole sanitaire pouvaient être au choix des établissements et des familles ?

De plus, au collège Voltaire à Toulon, la direction a décidé, sans doute pour compenser la période de confinement, d'organiser sept réunions avec les personnels en présentiel les 11, 12 et 14 mai. Inversement dans d'autres collèges du Var les personnels malgré leurs questionnements n'ont aucune information sur la réouverture...

Toujours est-il qu'à ce jour, la CGT Educ'Action constate que les conditions de réouverture des établissements scolaires ne permettent pas d'assurer la santé et la sécurité des personnels. Dans bon nombre d'écoles et de collèges du département, de multiples questions concernant le manque de matériels de protection adaptés, le respect des gestes barrières, le respect des règles de distanciation, la nature et la fréquence du nettoyage et de la désinfection des locaux et des objets etc... ont été posées par les personnels à leurs supérieurs hiérarchiques ces derniers jours et consignées dans les registres santé, sécurité et conditions de travail sans qu'il y ait de réponse à ce jour. De plus les DUER des différents établissements n'ont pas été réactualisés pour intégrer les nouveaux risques liés à la situation actuelle.

C'est pourquoi la CGT Educ'Action a mis en œuvre au niveau académique une procédure d'alerte conformément au décret du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale, car la réouverture des établissements scolaires nous donne un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour la vie et la santé de nombreux personnels. Et la CGT Educ'Action soutiendra et accompagnera tous les personnels qui souhaiteront utiliser leur droit de retrait.

C'est pourquoi également la CGT Educ'Action a déposé un préavis de grève pour l'ensemble des personnels de l'Education Nationale du Var pour la période du 11 Mai au 4 juillet.

C'est pourquoi en conséquence la CGT Educ'Action votera contre le Plan de reprise départemental fixant les modalités de réouverture des écoles du Var que vous nous soumettez lors de ce Comité Technique.

Nous terminerons en questionnant la doctrine énoncée par Monsieur le 1^{er} Ministre et reprise par M. le Recteur lors de sa rencontre avec les Organisations Syndicales Lundi 04 Mai : « protéger, tester, isoler ».

Protéger en effet mais protéger qui / protéger quoi ? S'agit-il de protéger les personnels et les familles, ou de protéger les intérêts économiques ? Car les conditions sanitaires ne sont pas réunies afin de protéger les agents et les élèves.

Tester en effet mais, dans la mesure où aucun test préventif ne sera effectué, que nous apprêtons nous à tester réellement ? Ne serait-ce pas plutôt un test grandeur nature permettant à l'administration de préparer la rentrée prochaine.

Isoler enfin mais isoler qui ? les malades ou bien les enseignants en les laissant seuls face à un protocole irréalisable car déconnecté des réalités du terrain.